

# **Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit de 249'800 fr. destiné à financer des travaux de rénovation des captages des sources des Auges et de la Chevalière**

Monsieur le président,  
Madame, Monsieur,

## **1. Problématique**

L'alimentation en eau de la Commune est assurée d'une part par le captage de la Tertillière et d'autre part par des sources situées dans la forêt de la Montagne de Boudry. La conduite qui amène l'eau du captage de la source des Auges jusqu'au réservoir est vieille, obturée et par endroit cassée. Actuellement, l'eau n'arrive plus au réservoir. Malgré une tentative de nettoyage de la conduite, l'eau n'a pas pu être récupérée et s'écoule sur le chemin forestier.

Il y a également une perte d'eau au captage de la Chevalière, due principalement à l'obturation de la conduite par des racines entre la dernière chambre de rassemblement et le réservoir. Un nettoyage de la conduite permet de récupérer une bonne partie de l'eau perdue (environ 80 l/min). Mais, le fraisage des racines doit être effectué au minimum une fois par an (1 jours de travail à 2 personnes) avec le risque qu'en cas d'arrachage des racines, l'eau s'infiltré par les trous de pénétration des racines. De plus, les chambres de captage ne sont plus aux normes. En effet, l'accès direct à l'eau n'est plus autorisé et il faut installer des chambres de captage permettant un accès à sec. Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires exige la mise en conformité des chambres de captage en cas de travaux sur les sources.

## **2. Recaptage des sources des Auges et de la Chevalière**

Les travaux envisagés sont les suivants :

- création d'une nouvelle chambre de rassemblement commune pour les deux sources au niveau de la dernière chambre de la source de la Chevalière ;
- remplacement de la conduite amenant l'eau de la source des Auges jusqu'à la nouvelle chambre commune ;
- assainissement de la chambre de jauge du réservoir de la Chevalière I avec pose d'un couvercle étanche pour ne plus avoir d'accès direct au-dessus de l'eau. La tuyauterie actuelle dans le bassin doit être supprimée et les anciennes arrivées d'eau bouchonnées à l'extérieur du bassin.

## **3. Coût des travaux**

Nouvelle chambre commune, y compris génie-civil	Fr.	98'000.-
Remplacement de la conduite (HDPE diamètre 110 SN4)	Fr.	107'000.-
Compteur, vannes et tuyauterie intérieure	Fr.	15'000.-
Couvercle chambre de jauge à Chevalière I	Fr.	5'600.-
Electricité et télégestion	Fr.	4'200.-
Divers et imprévus	Fr.	20'000.-
TOTAL (HT)	Fr.	<u>249'800.-</u>

La mise en conformité de la source des Auges est subventionnée par le Canton à hauteur de 20 % à 40%.

#### **4. Conclusions**

Le remplacement de la conduite du captage de la source des Auges est nécessaire, car il y a actuellement une importante perte d'eau. L'eau de cette source alimente nos réservoirs par gravitation ce qui permet une économie d'énergie importante par rapport au pompage depuis le puit de la Tertillière.

La création de la nouvelle chambre de rassemblement ainsi que les travaux dans la chambre de jauge du réservoir de la Chevalière I permettent de mettre aux normes ces éléments importants dans l'approvisionnement en eau potable de la Commune.

Vu ce qui précède, le Conseil communal demande au Conseil général d'accorder le crédit destiné à financer des travaux de rénovation des captages des sources des Auges et de la Chevalière en adoptant le présent rapport et l'arrêté annexé.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Cortailod, le 22 mai 2023

Au nom du Conseil communal  
Le président                      Le chef du dicastère  
Philipp Hadorn                  Christian Haenseler

Réf. 011.000.1

h:\commune\la\_direction\3\_conseil-communal\4\_rapports\credit-renovationsourcesaugeschevaliere\_jmp\rapp\_credit-renovationsourcesaugeschevaliere\_20230620\_jmp.docx

